Ensemble développons les énergies renouvelables sur notre territoire !

Après le vent, le biogaz, exploitons le soleil

Parc éolien, unités de méthanisation : notre territoire effectue sa transition énergétique. Après le vent, le biogaz, exploitons maintenant le soleil au titre d'une ambitieuse entreprise citoyenne : une **centrale villageoise photovoltaïque** sur le territoire de la communauté de communes ouverte à tous, citoyens, entreprises et collectivité .

Création de la SAS Centrales Villageoises de Vezouze en Piémont

Depuis le 5 février 2019, portée par 11 citoyens « fondateurs » est née la **SAS Centrales Villageoises de Vezouze en Piémont** dont l'objet est l'installation et l'exploitation de centrales de production d'énergie renouvelable et la vente de l'énergie produite.

Déjà 6 toitures communales en passe d'être équipées

Le projet est basé sur 8 à 10 installations, soit 2000 m2 de capteurs pour une puissance de 300 kWc. La production annuelle estimée est de 320000 kWh pour une vente de 36800 €

Engagez-vous, rejoignez-nous !

Comment ?

- **En assistant à l'une des 4 réunions d'information pour en savoir plus**
- **En rejoignant l'entreprise citoyenne**
- **En devenant actionnaire (action à 250€)**

CENTRALES VILLAGEOISE
DE VEZOUZE EN PIEMONT

4 REUNIONS d'INFORMATION « APEROWATT » :

- **EMBERMENIL salle polyvalente vendredi 24 mai à 18h**
- **REPAIX salle communale mercredi 29 mai à 20h30**
- **VAL ET CHATILLON mairie vendredi 7 juin à 18h**
- **BADONVILLER espace Mansuy samedi 15 juin à 11h**

Pour s'informer puis discuter autour d'un verre

www.centralesvillageoises.fr

Vezouze-piemont@centralesvillageoises.fr

SAS Centrales Villageoises de Vezouze en Piémont - 38, rue de la Voise 54450 BLAMONT - Société par actions simplifiée au capital variable de 28250 € - RCS Nancy 848 230 835 - APE 3511Z - N° TVA FR46 848230835 – SIRET 848 230 835 00011